TRIBUNE

Impartialité et bioéthique, un nouveau raté

PAR GENEVIÈVE DELAISI DE PARSEVAL

Les Etats généraux de la bioéthique ont occupé le devant de la scène médiatique française au cours des six derniers mois, et la synthèse des contributions est dorénavant publique. A y regarder de près, que penser de cet exercice démocratique ? En qualité d'« intellectuelle spécifique » (qui remplit une fonction politique, selon l'expression de Michel Foucault), psychanalyste et spécialiste des questions bioéthiques relatives à la PMA en France et dans différents centres de bioéthique à l'étranger depuis plusieurs décennies, j'ai participé à certains de ces débats. Comme je l'avais fait lors du précédent exercice, celui de 2009, qui avait préparé la mouture de la loi de bioéthique votée en 2011.

J'avais alors été nommée « grand témoin » par le gouvernement à l'une des quatre sessions en vigueur, celle de Rennes, qui portait sur la question de l'anonymat des dons de gamètes. A plusieurs reprises par la suite – espérant un changement lors de la future révision de la loi –, j'avais contesté, auprès de politiques et de collègues, l'organisation de ces débats au motif que les experts qui avaient formé les citoyens étaient en réalité juges et parties en la matière. Je m'en étais personnellement rendu compte en découvrant fortuitement que les jurés de la session de Rennes avaient été formés par le directeur des Centres d'études et de conservation des œufs et du sperme (Cecos) de l'époque. Sans surprise, le jury s'était prononcé à l'unanimité en faveur du maintien de l'anonymat des dons... J'avais également regretté que, sur des sujets aussi complexes et peu connus du grand public, il n'y ait pas eu de véritable formation, à charge et à décharge. Comme l'a maintes fois expliqué Jacques Testart, fervent défenseur de la démocratie participative, cela se fait pourtant depuis longtemps à l'étranger, dans les « jurys citoyens » ou « conférences de consensus » qui s'adressent à un public sélectionné.

Depuis 2011, le gouvernement a changé. Les experts aussi. Un autre « scénario participatif » a par ailleurs été inventé, guère plus contradictoire cependant que celui de 2009. Le « comité citoyen » organisé par le Comité consultatif national d'éthique (CCNE), commanditaire de ces débats, comprenait vingt-deux personnes tirées au sort. Mais ni les thèmes de formation ni les formateurs n'étaient vraiment indépendants du commanditaire, qui avait en outre déjà rendu des avis sur la plupart des sujets traités. Parmi ces formateurs, Frédéric Worms, philosophe, est lui-même membre du Comité ; et Nelly Frydman, biologiste, est responsable d'un laboratoire de fécondation in vitro... N'y a-t-il pas quelques conflits d'intérêts dans ces choix ? Quant à la résistance à la formation contradictoire, elle est carrément tenace.

UNE BIBLE À LA MAIN

Ayant participé à quelques débats citoyens en Ile-de-France sur les questions de l'ouverture de la PMA aux couples de femmes, je me reconnais pleinement dans les propos tenus le 2 juin sur le site des *Inrocks* par le professeur de médecine Jean-Louis Touraine, député de la majorité : *« Les militants contre la PMA étaient présents en grande majorité, et ils intimidaient physiquement et verbalement les autres* (...). *Ce sont des personnes réactionnaires qui veulent revenir à l'état des lois du milieu du XXe siècle. »* Ainsi, au débat de Sciences Po Paris auquel j'étais invitée à parler en mars, des personnes formaient en silence une longue file d'attente, une Bible à la main. Une fois les prises de parole commencées, ces citoyens ont littéralement monopolisé l'espace et le temps, lisant, psalmodiant presque, des passages de l'Evangile ou autres lectures idoines... A les écouter, on avait l'étrange impression que la loi sur le mariage pour tous n'avait pas été votée ; pas plus d'ailleurs que la loi de 1975 sur l'IVG ! Tout débat a évidemment été impossible, et c'est le gong de la fin de séance qui a fait précipitamment évacuer l'amphithéâtre. Sur le trottoir de la rue Saint-Guillaume, je me suis fait apostropher par un participant qui s'est avéré être, de son propre aveu, un *« survivant »* (c'est-à-dire un sujet qui n'avait pas été « avorté »), me reprochant d'aider à avoir des enfants à n'importe quel prix, au lieu de laisser faire la nature...

Dans d'autres réunions ou colloques, organisés par des associations, j'ai en revanche été impressionnée par la qualité d'écoute et le respect mutuel – tant des participants que du public. Il en fut notamment ainsi au Grand Orient, en février, sur le thème de la GPA – sujet pourtant inflammable s'il en est –, et au lycée Henri-IV, le 2 juin, lors de la Journée de la bioéthique, thème sur lequel les élèves de 1re et de terminale avaient travaillé toute l'année. Certains de ces jeunes seraient bienvenus comme experts...

Le président de la République souhaitait un débat apaisé avant de légiférer. Si les opposants à la PMA pour les couples de femmes représentent, comme on le lit dans les sondages, de 30 % à 40 % de la population, et si des manifestations accompagnent à la rentrée la proposition de loi, la discussion pourra-t-elle se dérouler sereinement ? Emmanuel Macron pourrait alors choisir un autre moment pour soumettre le texte au Parlement. Le président a pris, on le sait, l'engagement d'instaurer la PMA pour toutes. Mais le député Jean-Louis Touraine estime pour sa part qu'*« il aura à cœur de respecter cette parole dans les cinq ans de son mandat – et pas forcément immédiatement »*.

A moins que – soyons optimistes – le futur texte de loi contienne des propositions innovantes, et que soient envoyés aux citoyens des messages clairs et non clivants sur ces sujets sensibles. Retenons en ce sens la leçon du récent référendum irlandais sur le droit à l'avortement, qui donne une véritable leçon de démocratie sur un sujet tout aussi délicat. Des messages de compassion à l'égard des femmes – plutôt que le slogan « droit à l'IVG » – ont été, par exemple, soigneusement choisis pour ne pas heurter de front la société irlandaise. Une « révolution tranquille » a eu lieu en Irlande. Pourquoi pas en France ? ◆

GENEVIÈVE DELAISI DE PARSEVAL
Psychanalyste et chercheuse en sciences sociales, spécialiste de la bioéthique. Dernier ouvrage paru : La famille expliquée à mes petits-enfants *(Seuil, 2016).*